



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4897

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association Jazz sur les places, pour l'organisation de la 11e édition du festival "Jazz sur les places", du 12 au 15 septembre 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4897 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A
L'ASSOCIATION JAZZ SUR LES PLACES, POUR
L'ORGANISATION DE LA 11E EDITION DU FESTIVAL
"JAZZ SUR LES PLACES", DU 12 AU 15 SEPTEMBRE 2019
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

L'association Jazz sur les places, dont le siège social est situé au 29 rue Léo et Maurice Trouilhet à Lyon 8^e, organise la 11^e édition du festival de « Jazz sur les places », du 19 au 22 septembre 2019.

L'événement se déroulera sur la place Benoît Crépu et la place de la Trinité dans le 5^e arrondissement.

Créée le 23 juillet 2010, l'association « Jazz sur les places » a pour principal objet de créer un festival de jazz dans le quartier Saint Georges de Lyon et sur les Berges de Saône, afin de fédérer les habitants et acteurs économiques autour d'événements festifs. Le second objectif est de promouvoir la création lyonnaise, tout en invitant les artistes français et internationaux.

En 2018, la 10^e édition a rassemblé environ 3 500 festivaliers. Plusieurs groupes de jazz proposant plusieurs concerts étaient invités sur la place Benoît Crépu et la place de la Trinité. Une programmation avec des jeunes talents et des musiciens confirmés a été proposée au public et des concerts en présence de têtes d'affiches ont eu lieu.

Cette année, la 11^e édition de « Jazz sur les places » proposera de nouveau des concerts de jazz gratuits s'adressant à tout public. Des têtes d'affiche, des groupes confirmés, mais aussi de jeunes talents se produiront sur scène.

En amont du festival, le dimanche 15 septembre 2019 à 20h00, un ciné-concert aura lieu au Cinéma Comoedia à Lyon 7^e.

La programmation se déroulera comme suit :

- le jeudi 19 septembre 2019 : à partir de 19h00, une grande soirée d'inauguration New Orléans sera organisée, avec notamment l'artiste Emmanuel Bouts ;
- le vendredi 20 septembre 2019 : la soirée commencera à 19h avec le duo YuMi, qui jouera de l'ethno-électro-jazz, puis se poursuivra avec Shannon Murray alias Saxman, un artiste originaire de Californie qui puise sa source d'inspiration dans le cinéma hollywoodien des années 1940-1950 ;
- le samedi 21 septembre 2019 : à partir de 17h00, plusieurs concerts se succèderont. Cédric Granelle nous jouera son Stride Piano accompagné de Tiboum, lui aussi professeur au Conservatoire de Lyon. Puis ce sera au tour du saxophoniste lyonnais Michel Fernandez de se produire avec son quartet de free jazz. Sébastien Félix terminera la soirée avec son swing manouche, et invitera le groupe argentin Tango Jazz Quartet. Au cours de la soirée, un défilé de mode sur le thème de la prohibition sera proposé ;
- le dimanche 22 septembre 2019 : à 9h00, le plus grand mâchon lyonnais en plein air est prévu. Puis de 11h00 à 15h00 aura lieu la traditionnelle scène découverte

ouverte à tous et dédiée à la jam session. A 15h00, un hommage sera rendu à Alain Bashung. A 20h, un concert viendra clôturer le festival.

Différents stands seront installés comme depuis plusieurs années : un marché aux disques de collection, présent depuis 2011, sera positionné place Benoît Crépu, avec également des espaces d'expositions, et des ventes de produits gourmands régionaux sur la rue Monseigneur Lavarenne.

Cet événement permettra aux passionnés et aux curieux de découvrir les différents courants de la musique jazz, faisant intervenir des têtes d'affiche ainsi que des groupes locaux.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de la musique jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- mettre en avant les associations travaillant sur un aspect de la culture jazz à Lyon ;
- mettre en avant des artistes confirmés mais aussi des néophytes ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2018/3943 du 2 juillet 2018.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 1 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 33 180 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association « Jazz sur les places », je propose de lui allouer une subvention de 1 000 euros.

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 8^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'association Jazz sur les places, pour l'organisation du festival « Jazz sur les places », du 19 au 22 septembre 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT